

Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics			
UETP Delémont			

### CONSULTATION CONCEPTION DIRECTRICE DU PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL (PAL)

Après avoir pris connaissance de la Conception directrice du PAL de Delémont, nous vous prions de bien vouloir indiquer si vous êtes d'accord avec les propositions formulées, en remplissant le tableau ci-dessous et en y intégrant vos remarques et éventuelles propositions de modifications.

#### CHAPITRE 2 ENJEUX STRATEGIQUES DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL "CAP SUR 2030"

		OUI	NON	Remarques, commentaires
Enjeu 1	Affirmer et développer le statut de ville aux différentes échelles communale, régionale, cantonale et nationale : maintien et renforcement de la vocation de capitale et de centre régional, adaptation de l'offre de services et équipements socio-culturels, développement des conditions cadre favorable à l'accueil d'activités économiques	X		Ville dynamique qui joue son rôle de ville centre, pas toujours appréciée à sa juste valeur par les communes avoisinantes. Projet de fusion pas pris en compte.
Enjeu 2	Renforcer sa qualité de ville dans le paysage jurassien, qui est constitutive de son identité et de son attractivité, en engageant des politiques d'aménagement favorisant la qualité des développements urbains et conjuguant judicieusement préservation du patrimoine naturel et accueil du public	X	X	L'expression « accueil du public » ne paraît pas opportune : il est difficile de savoir à quoi elle fait référence exactement. Proposition : « appropriation pour les usagers ». Il n'est pas fait mention ni du patrimoine bâti ni du patrimoine culturel en regard du patrimoine naturel, ce qui est un manque à notre avis. De plus, la notion que l'on pourrait définir par la « ville pour tous » (enfants, personnes âgées...) n'est pas prise en compte non plus. De plus, il ne s'agit pas uniquement de préserver le patrimoine naturel, mais de favoriser et dynamiser la nature en ville.

#### CHAPITRE 3 VISION DU DEVELOPPEMENT SOUHAITE

		OUI	NON	Remarques, commentaires
Objectif A	Renforcer le patrimoine naturel et assurer sa mise en réseau	X		
Objectif B	Renforcer les réseaux de loisirs et de détente respectueux des activités agricoles et forestières	X	X	Il nous paraît judicieux de se concentrer au centre et au pourtour de la ville pour la mise en réseau des réseaux existants. Nous ne comprenons pas la me

Objectif C	Augmenter la présence de la nature en ville	X		Avec un contrôle de qualité (moins de taille des arbres, réduire les empiètements qui semblent « à la mode » chez les propriétaires); ajouter la notion de biodiversité qui fait défaut dans la conception directrice ! Favoriser également les initiatives privées.
Objectif D	Renforcer le caractère public des espaces ouverts et des programmes bâtis le long de la Sorne	X		Veiller à conserver assez d'espace pour les berges et les rendre accessibles.
Objectif E	Reconnaître et renforcer les identités et les vocations propres à chaque espace urbain majeur : Vieille Ville, Centre-ville, Gare, Gare Sud, Hôpital (cf. p.24 CD)	X		
Objectif F	Renforcer les liens physiques et fonctionnels entre les espaces urbains majeurs	X		
			OUI NON	Remarques, commentaires
Objectif G	Favoriser l'attractivité des espaces urbains majeurs	X		Attractivité ET QUALITE !
Objectif H	Affirmer la structure urbaine et paysagère de Delémont le long des axes majeurs (p.28 CD)	X	X	Axes à préciser : très conceptuels ! Un axe majeur en soi n'est pas utile ! Axe routier ? axe piétonnier ? cycliste ? Le schéma manque de clarté. Les réseaux sont centrés sur le centre-ville et la vieille ville est oubliée ! Il manque de plus une liaison avec les Arquebusiers. Enfin, un axe doit passer par la passerelle qui dessert le sud des voies (1300 hab. !).
Objectif I	Concentrer l'urbanisation dans la zone à bâtir	X		Oui mais en veillant à préserver la nature en ville. Dans le développement, supprimer « dans la mesure du possible ».
Objectif J	Définir la qualité des limites et des transitions entre espaces ouverts et bâtis	X		
Objectif K	Concentrer et assurer la maîtrise du développement urbain dans les sites majeurs de développement : Hôpital, Arquebusiers, Communance, Gare Sud, Gros-Seuc/ Morépoint/Von Roll, Centre-ville (cf. p.36 CD)	X		
Objectif L	Renforcer l'attractivité économique de Delémont et de son agglomération	X		
Objectif M	Répondre aux besoins diversifiés de logements	X		La ville doit se donner les moyens d'avoir des leviers : supprimer « dont elle dispose ». On pourrait préciser les types de logements : location...

Objectif N	Affirmer la vocation résidentielle des quartiers		X	Les quartiers sont définis de façon peu pertinente (qui ne paraissent pas en adéquation avec ce que pourrait être l'appropriation de leur quartier pour les Delémontains) . La commune devrait veiller à la préservation des caractéristiques propres à certains quartiers (barrières en fer forgé de la Cité Meister par exemple). Prendre exemple sur la ville d'Aarau.
Objectif O	Assurer la perméabilité interne des quartiers et les liens avec les espaces urbains majeurs		X	
Objectif P	Renforcer les identités propres à chaque quartier au travers de leurs espaces publics de proximité		X	Il nous semble important de parler du maintien des éléments patrimoniaux (ISOS ; inventaire des jardins) tant dans les espaces publics que privés. On pourrait envisager la réalisation d'un guide à l'usage des propriétaires.

#### CHAPITRE 4 STRATEGIE PAR DOMAINES

##### 4.1.1 Formes urbaines et programmation

		OUI	NON	Remarques, commentaires
Concept	Renforcer les identités propres (formes, vocations) des différents espaces urbains déjà constitués (Vieille Ville, Centre-ville, autour de la gare, Communance, quartiers résidentiels) et des quartiers émergents (Gare Sud, Morépont-Gros-Seuc-Von Roll)	X		
Lignes directrices pour les espaces urbains déjà largement construits	Vieille Ville Cœur historique, touristique et culturel de Delémont, son animation est essentielle mais n'est pas principalement liée à une activité commerciale dominante	X		L'activité commerciale en VV doit rester importante. Ajouter les écoles, crèches, ludothèque, poste, cinéma...Favoriser la mixité sociale des habitations. Mieux concilier toutes les activités de la VV (activités/habitants). Favoriser le dialogue entre les différents usagers/habitants. Attention à l'équilibre entre festivités et autres utilisateurs (habitants, écoles). Il est aussi important de développer des espaces que l'on pourrait qualifier de « sans consommation » pour permettre un usage de la VV en dehors de heures d'ouverture des commerces.
	Centre-ville On y retrouve une mixité d'usages et de programmes qui en font l'espace majeur d'intensité urbaine, support de la vie quotidienne		X	Le « support de la vie quotidienne » est un concept pas adéquat, incompréhensible seulement à cet endroit : il faudrait le mettre partout (VV et Gare). Les activités prévues au Centre ne sont pas claires par rapport à la VV et à la Gare. On ne parle pas du patrimoine ! À ajouter. Réaliser des projets de développement à l'échelle de la ville.
	Gare Espace de connexion et de flux qui doit minimiser la rupture des voies ferrées, ce n'est pas un quartier à part et autonome vis-à-vis des autres	X		

	Communance L'aménagement de ses espaces publics, de nouveaux équipements et services et de nouvelles connexions avec les autres quartiers permettront de renforcer son attractivité pour des entreprises à haute valeur ajoutée	X		D'accord avec la notion d'entreprises à haute valeur ajoutée (si on sous-entend éliminer des dépôts et autres activités de ce genre), mais aussi en terme de nombre d'emplois ! Il est important de densifier en augmentant l'indice d'utilisation du sol et intégrant les parkings directement <i>dans</i> la construction.
	Quartiers résidentiels Aménager des espaces de rencontre dans l'ensemble des quartiers. Encourager des projets de densification mesurée, qui respectent l'identité et les qualités urbaines et résidentielles spécifiques à chaque quartier	X		
Lignes directrices pour les espaces urbains émergents	Gare Sud Ce quartier en cours de planification (Plan directeur localisé) deviendra le lieu emblématique du territoire de confluence qui accueillera notamment des équipements au rayonnement régional et cantonal	X		
<b>4.1.2 Espaces publics et espace verts</b>		OUI	NON	Remarques, commentaires
Concept	Valoriser et améliorer les espaces publics et les espaces verts existants et en créer de nouveaux, qui favoriseront la rencontre et la socialisation	X		La ville de Bâle nous paraît un bon exemple.
Lignes directrices	Concevoir des espaces publics plus sûrs et confortables	X	X	Supprimer « plus sûrs » si on parle de vidéo surveillance ! Les espaces publics doivent aussi être de qualité.
	Assurer l'accessibilité des espaces à tous	X		
	Prévoir des espaces respectueux de la biodiversité et de l'environnement	X		
<b>4.2.1 Déplacements</b>		OUI	NON	Remarques, commentaires
Concept	Dans la Vieille Ville et le centre-ville, la priorité est donnée aux modes doux	X		
Lignes directrices	Canaliser le trafic de transit sur la RDU et l'A16 et supprimer le trafic de transit en Vieille Ville et en centre-ville	X		
	Favoriser le report modal au bénéfice de la mobilité douce et des transports publics	X		
	Promouvoir la mise en place de plans de mobilité par les collectivités et les entreprises	X		
<b>4.2.2.a Mobilité douce</b>		OUI	NON	Remarques, commentaires

Concept	Développement et promotion de la mobilité douce	X		
Lignes directrices	Améliorer et sécuriser les réseaux piétonniers et cyclables (maillage continu, dense, direct et sûr)	X		
	Aménager les espaces publics et les arrêts de TP pour les piétons et les cycles (bancs, supports de stationnement, balisage, verdure)	X		
	Promouvoir la mobilité douce de manière ciblée (information sur les offres existantes, sensibilisation, offres de services à la population)	X		
	Institutionnaliser le soutien à la mobilité douce (ancrage légal, financement, prise en compte dans les processus de planification)	X		
<b>4.2.2.b Stationnement</b>				OUI NON Remarques, commentaires
Concept	Les automobilistes doivent être incités à parquer leur véhicule dans les poches de stationnement disposées autour du centre-ville et de la Vieille Ville	X		
Lignes directrices	Réaffecter une partie de l'offre de stationnement pour des réaménagements de voiries et d'espaces publics	X		... et de mise en valeur du patrimoine. On pourrait poser des panneaux indicateurs des places de parc disponibles.
	Optimiser l'utilisation des places de stationnement grâce à un renforcement de la surveillance et des contrôles de police	X		
<b>4.2.3 Transports publics</b>				OUI NON Remarques, commentaires
Lignes directrices	Améliorer et développer le réseau des transports publics en étroite coordination avec le développement de l'urbanisation, aussi bien à l'échelle communale que de l'agglomération	X		
	Valoriser les interfaces et l'intermodalité, c'est-à-dire la complémentarité et le transfert entre les modes de transport : interfaces d'échanges, équipements des arrêts/haltes, etc.	X		
<b>4.3 Protection de la nature et du paysage</b>				OUI NON Remarques, commentaires
Lignes directrices	Renforcer et valoriser la présence de la nature dans le tissu bâti pour ses fonctions à la fois écologiques et sociales	X		...présence de la nature <i>et de la biodiversité</i> .
	Développer des outils de communication permettant une participation et une concertation efficace des différents acteurs	X		Veiller à mettre sur pied des commissions spéciales et de compétences, « non » à des commissions alibis.

	Mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires à la gestion du patrimoine naturel et paysager	X		
<b>4.4 Economie</b>		OUI	NON	Remarques, commentaires
Lignes directrices	Communance : attirer des entreprises à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois	X		
	Ballastière : continuer d'accueillir et développer des activités secondaires lourdes à long terme, sans que celles-ci ne soient toutefois incompatibles avec l'environnement existant	X		
	Entrées de la ville (ouest, est et nord-est) : limiter la vocation commerciale actuelle de ces entrées de ville en s'assurant qu'elles ne concurrencent surtout pas les surfaces commerciales du centre-ville en particulier	X		
	Innodel : soutenir le développement d'un Parc suisse d'innovation	X		
	Von Roll : accompagner le développement d'activités à caractère mixte au sud du secteur qui n'est plus exploité par l'entreprise Von Roll	X		
<b>4.5 Tourisme et loisirs</b>		OUI	NON	Remarques, commentaires
Lignes directrices	Etoffer l'offre actuelle en termes d'accueil, notamment par la construction de nouvelles structures hôtelières et d'un centre de congrès au Sud des voies, lié au tourisme d'affaires notamment	X		Une borne « Euro relai » nous paraît indispensable dans une ville comme Delémont.
	Mettre en valeur et développer, si nécessaire, les constructions, les aménagements et le balisage réalisé à ce jour (chemins de randonnée pédestre, itinéraires cyclables, places de pique-nique, etc.)	X		
	Valoriser les potentiels du site du Domont pour les activités touristiques et de loisirs		X	Pourquoi le Domont en particulier ??? Pourquoi pas la Haute-Borne ???
<b>4.6 Politique du logement</b>		OUI	NON	Remarques, commentaires
	Encourager les coopératives existantes ou à créer à Delémont afin que celles-ci développent davantage de logements à loyers modérés	X		Point important qui devrait être une priorité et ne pas rester un « vœu pieu ».

Lignes directrices	Fixer des pourcentages de types de logements accessibles à toutes les catégories de population lors du développement de nouveaux quartiers ou lors de nouvelles constructions d'immeubles d'une certaine importance afin de garantir une mixité sociale et intergénérationnelle	X			
	Mettre à profit les réserves de terrains communaux pour le développement de projets de logements à loyers modérés (Cras-des-Fourches, Arquebusiers, Abattoirs, Sud des voies, etc.)	X		Oui mais surveiller la qualité de la construction. Le terme « loyer modéré » peut paraître ambigu dans une commune comme Delémont dont plus de 50% de la population dispose de moins de 40'000.- par an de revenu imposable.	
	Alimenter régulièrement les fonds publics permettant de mettre en œuvre une politique du logement afin de réaliser les objectifs retenus	X			
<b>4.7. Energie</b>			OUI	NON	Remarques, commentaires
Concept	Traduire les concepts d'approvisionnement en instruments de planification qui, le cas échéant, peuvent devenir contraignants pour les propriétaires et en mesures d'aménagement et de construction favorables aux économies d'énergie (forme et orientation des bâtiments, contiguïté, standards pour la rénovation et les nouvelles constructions, etc.)	X			
Lignes directrices	Densifier le réseau de gaz naturel dans l'attente d'une substitution progressive par des énergies renouvelables	X			
	Développer, à moyen terme, un chauffage à distance à bois déchiqueté afin de desservir une partie de la ville en fonction des opportunités liées aux nouveaux quartiers	X			
	Exploiter, pour une partie de la ville, les potentiels de géothermie de faible profondeur et collaborer aux projets de géothermie profonde régionaux	X			
	Favoriser le recours au chauffage individuel aux granulés de bois ainsi qu'aux pompes à chaleur	X			
	Assurer un approvisionnement en électricité 100% renouvelable, dont une valorisation maximum du potentiel de production indigène	X			